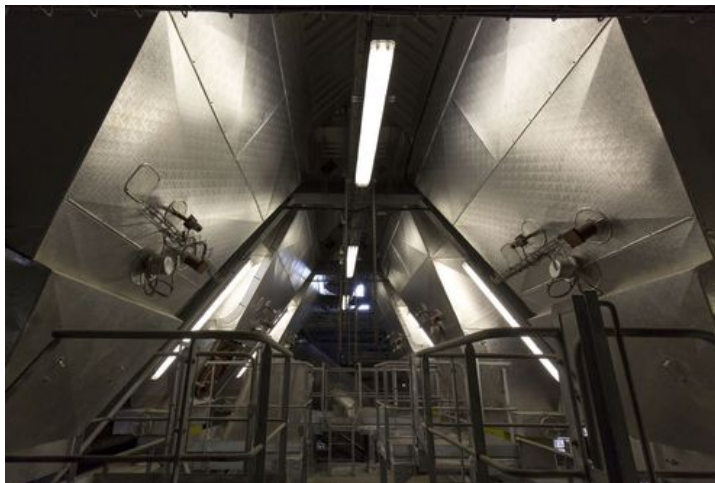


Traitement des fumées

Le process de traitement des fumées de l'Unité de Valorisation Énergétique de Toulon, exploitée par Zéphire, filiale de PIZZORNO Environnement, garantie des rejets atmosphériques au-delà des normes réglementaires.



©PIZZORNO Environnement

Applicable depuis le 28 décembre 2005, la directive européenne du 4 décembre 2000 a rehaussé le niveau d'exigences environnementales pour les installations d'incinération des déchets, en réduisant les seuils limites de rejets atmosphériques à 200 mg/Nm³. Zéphire garantit des rejets à 80 mg/Nm³ soit 2.5 fois inférieur à la norme en vigueur. Ce résultat est obtenu grâce au traitement optimisé des fumées avec une diminution des émissions et une toxicité restreinte.

Traitement des fumées par procédé sec

Après injection de réactifs, bicarbonate de sodium (biodégradable et non toxique), les fumées passent par un filtre à manches qui retient les polluants dans les produits sodiques résiduels.



Ces résidus sont envoyés dans une filière spécialisée pour y être traités.

DéNOx basse température

Les fumées passent par une DéNOx catalytique basse température qui élimine les oxydes d'azote par injection d'ammoniaque, les dioxines et les furanes.

Traitement des REFIOM

Les REFIOM (Résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères) sont acheminés vers des centres de stockage de déchets ultimes de classe 1, où ils sont traités, stabilisés et stockés.

Contrôle des rejets atmosphériques

Tout au long de l'année, Zéphire contrôle la teneur en polluants des fumées. Des analyses en temps réel sont réalisées. Des prélèvements en continu sont analysés par un laboratoire extérieur de manière récurrente et aléatoire.



Ces relevés sont communiqués à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie également habilitée à mener des contrôles inopinés.

Les résultats de l'ensemble de ce programme de surveillance sont transmis aux communes riveraines, à la commission locale d'information et de surveillance (CLIS), au Comité de suivi.

Les résultats sont consultables dans le dossier d'information du public remis chaque année par Zéphire à la Préfecture.



PIZZORNO Environnement
Adresse : 109, rue Jean Aicard
83 300 Draguignan - France

+33 (0)4 94 50 50 50

CONTACTEZ-NOUS

- ▶ ACCUEIL
- ▶ MENTIONS LÉGALES
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ ACCESSIBILITÉ
- ▶ CONTACT
- ▶ GESTION DES COOKIES

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter Personnaliser

Réalisation STRATIS